

Séance du 7 avril 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Lacassagne à M. Salducci, M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : Mme Destin.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE - Réponses de la Ville à l'appel à projets 2016 lancé par le GIP-DSU concernant les projets municipaux menés dans les quartiers en géographie prioritaire.

Le Contrat de ville de l'Agglomération bayonnaise signé par les partenaires de la Politique de la Ville (collectivités, Etat, Education nationale, CAF, etc.) le 25 septembre 2015 pour la période 2015-2020 définit une stratégie urbaine de cohésion sociale, économique et urbaine en faveur des quartiers prioritaires de Bayonne.

Dans ce Contrat de ville, un plan d'action a été établi à partir duquel le GIP-DSU de l'Agglomération bayonnaise a formalisé un appel à projets. Celui-ci doit permettre aux acteurs du territoire, associations et collectivités, de s'inscrire dans la stratégie de développement territoriale dans laquelle les signataires du Contrat de ville se sont engagés.

Comme le Contrat de Ville 2015-2020, cet appel à projets lancé par le GIP-DSU se décline autour de 3 piliers :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- Le développement de l'activité économique et de l'emploi,
-

lesquels prennent également en compte trois orientations transversales, que sont :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- l'intégration de la jeunesse,
- la lutte contre toute forme de discrimination.

Le GIP-DSU a donc arrêté des priorités d'actions, en vue de soutenir financièrement et méthodologiquement des projets déposés par des opérateurs, dont la Ville de Bayonne, qui devront cibler les territoires prioritaires et bénéficier directement aux habitants de ces quartiers.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver les demandes de subventions déposées par la Ville de Bayonne dans le cadre de l'appel à projets du GIP-DSU de l'Agglomération bayonnaise pour un montant de 27 550 €, ainsi détaillé :

Opérateur : Ville de Bayonne (Direction de la Culture)

- | | |
|--|----------|
| - Concert de Noël à l'église Sainte-Croix | 2 000 € |
| - Patrimoine raconté quartier Saint-Esprit | 2 000 € |
| - Entre Classique et Jazz | 3 450 € |
| - Bayonne en marche pour la diversité des droits | 12 500 € |

Opérateur : Ville de Bayonne (Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education – Projet de Réussite Educative)

- | | |
|--|---------|
| - Promotion et valorisation des écoles du réseau d'éducation prioritaire pour les familles des enfants de moins de 3 ans | 1 900 € |
| - Promotion et valorisation du collège Albert Camus auprès des familles d'élèves de 6e | 1 900 € |
| - Bien-être à l'école : formation des agents périscolaires autour d'approches positives et bienveillantes | 1 900 € |
| - Espaces parents au service des enjeux éducatifs, scolaires et de santé dans les quartiers prioritaires | 1 900 € |

- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à venir, relatives aux subventions attribuées par le conseil d'administration du GIP-DSU à la Ville de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.